

Direction d'Europe
Bureau d'Allemagne
No. 7532-711 G.S.

AFGESCHREVEN

La Haye, le 23 janvier 1951

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Excellence en date du 13 janvier 1951 No. 24, concernant les négociations relatives à la mise en commun des productions de charbon et d'acier.

En ce qui concerne la position du gouvernement français, que la conférence devrait maintenant sans s'interrompre terminer ses travaux, je peux confirmer que le Gouvernement néerlandais est du même avis et que les instructions nécessaires ont été données à la délégation néerlandaise à cet effet.

Les dernières communications reçues m'ont donné l'impression que la conférence approche de son but. Le Gouvernement néerlandais ne manquera pas de faire son possible pour éviter tout retard.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

S. S. Monsieur J. P. Garnier,
Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire

de France,

à

La Haye

Min v. B. 2 99b. 1. Plan Schuman Algemeen
Deel IV

Handwritten notes at the top of the page, including "13 3 1951" and "L. J. P. Garnier".

Handwritten signature or stamp: "L. J. P. GARNIER".